

Rendre la mobilité en entreprise durable : un défi à accompagner !



Les débats étaient animés par Laurent Hecquet, directeur général du MAP (au centre).

© Mélanie Robin Photographies

Le 10 novembre dernier, l'observatoire des mobilités MAP organisait une table ronde sur les enjeux de mobilité durable entreprise. Un échange auquel *L'Automobile & L'Entreprise* a participé afin d'apporter un éclairage sur le cadre réglementaire du verdissement des flottes automobiles d'entreprises (LOM, CSRD, ZFE...) aux côtés de Pierre Yves Appert de la DGITM, qui s'est exprimé sur les différents dispositifs qui accompagnent aujourd'hui la mobilité domicile-travail, et de Nicolas Dore de l'Ademe, qui a pu présenter le dispositif MobiliPro.

Face aux **enjeux environnementaux et de santé publique**, les entreprises et administrations sont de plus en plus responsabilisées pour participer aux efforts de **réduction des émissions de CO2** et d'amélioration de la qualité de l'air. Dans ce cadre, il leur est demandé de faire évoluer leur pratique en agissant notamment sur leur flotte des véhicules ainsi que sur la **mobilité des salariés** à travers différentes mesures réglementaires, comme le forfait mobilités durables ou encore les quotas de verdissement des parcs. Mais qui est en charge d'assurer la mise en oeuvre de cette réglementation au sein d'une entreprise ? Car à bien y regarder, au-delà de l'aspect de mobilité, il s'agit en réalité d' **une véritable stratégie qui peut s'inscrire dans une démarche qualité, voire dans un système de management environnemental** nécessitant d'interroger et de sensibiliser les salariés aux questions de mobilité. Ainsi il serait juste de parler de **projet d'entreprise**, articulé autour des 3 grands volets environnement / social / économique, et qui requiert assurément la volonté et l'impulsion de la direction d'entreprise pour aboutir.

Des expertises et des retours terrain

Pour apporter un éclairage à cette problématique, le 10 novembre dernier, en marge de l'Assemblée générale de la Fédération Française de l'Expertise Automobile, [l'observatoire des mobilités MAP](#) organisait une table ronde sur les enjeux de mobilité durable entreprise. Un échange auquel **L'Automobile & L'Entreprise** a participé afin d'apporter son expertise sur le cadre réglementaire du verdissement des flottes automobiles d'entreprises aux côtés de Pierre Yves Appert de la **DGITM**, qui s'est exprimé sur les différents dispositifs qui accompagnent aujourd'hui la mobilité domicile-travail, et de Nicolas Dore de l' **Ademe**, qui a pu présenter le dispositif MobiliPro.

La table ronde s'est poursuivie avec les expertises de Xavier Poullain, responsable événementiel et mobilités pour le **groupe LDC**, et de Laure Wagner, créatrice de la start-up **1KM à Pied**, qui accompagne les entreprises dans le report modal et une meilleure organisation salariale au bénéfice d'une meilleure mobilité. Enfin, un troisième temps est venu illustrer l'importance de la data et du bon traitement de la donnée pour une gestion des mobilités efficiente au sein des entreprises, avec les témoignages de **RSolutions Expertises** et **Optimum Automotive**, face au retour terrain de Jean-Luc Deconquand, chef de filière Mobilités du **Réseau Apogées**, qui a pu faire état de ses difficultés à verdir durablement son parc.

Les débats étaient animés par Laurent Hecquet, directeur général du MAP.